



convocation à la médecine du travail

Par **Vallès**, le **17/12/2018** à **19:04**

Bonjour Maître ,

Je suis enseignante dans un collège , j'ai 57 ans , j'enseigne depuis 30 ans .

Un élève a eu un comportement difficile , il m'a jeté son carnet de liaison à la figure , hors de lui , je lui ai demandé d'aller à la vie scolaire , accompagné de deux élèves .

Suite à cet incident , La Principale du collège avec qui j'ai de très mauvaises relations , a fait un rapport contre moi qu'elle a adressé au rectorat . Je suis convoquée par la médecine de prévention , au rectorat . Quels sont les risques pour moi ?

Cordialement

Vallès

Par **P.M.**, le **17/12/2018** à **19:39**

Bonjour,

S'agissant apparemment d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...